

# Bulletin

## de la présidente du Conseil

### Index

1. Lauréats des bourses de recherche 2013 de la FCI
2. Le Programme 2013 sur l'insolvabilité et la réorganisation commerciale
3. Message de la présidente du Conseil
4. La Conférence annuelle de l'ACPIR -2013
5. Nouvelles des membres
6. Nouvelles du PQC
7. L'ACPIR appuie la réglementation des services de règlement de dette en Ontario
8. L'ACPIR engage un consultant en relations publiques

## LA FONDATION CANADIENNE DE L'INSOLVABILITÉ DÉVOILE LE NOM DES LAURÉATS DE SES BOURSES DE RECHERCHE 2013

La Fondation canadienne de l'insolvabilité (FCI) a l'honneur d'annoncer que la **Bourse de recherche commémorative Lloyd Houlden 2013** a été décernée au professeur Thomas Telfer, de l'Université Western Ontario, tandis que le premier lauréat de la nouvelle **Bourse de recherche de la FCI** est Martin McGregor du cabinet d'avocats Osler, Hoskin & Harcourt LLP.

La remise des bourses a eu lieu le 9 mai au Hilton Toronto, dans le cadre du Forum de l'ACPIR sur l'insolvabilité et la réorganisation.

### Bourse de recherche commémorative Lloyd Houlden

La bourse d'une valeur de 20 000 \$ porte le nom de l'honorable Lloyd Houlden, conseil de la reine et juge de la Cour d'appel de l'Ontario, aujourd'hui décédé. La FCI décerne cette bourse chaque année à une personne qui propose « une analyse originale de moyens novateurs pour améliorer le régime d'insolvabilité, une synthèse historique des caractéristiques du régime ou une réflexion sur d'autres idées se rapportant à l'insolvabilité ». Divers auteurs du milieu de l'insolvabilité sont admissibles – notamment les professionnels de l'insolvabilité (syndics ou avocats), de même que les professeurs et étudiants universitaires.

M. Telfer est professeur agrégé à la faculté de droit de l'Université Western Ontario, à London. Il a également été professeur et maître de conférences à la Faculté de droit de l'Université d'Auckland, en Nouvelle-Zélande. Il a enseigné à la Faculté de droit de l'Université Case Western Reserve, à Cleveland, Ohio, à la Faculté de droit d'Osgoode Hall de l'Université York, à l'Université Victoria de Wellington, en Nouvelle-Zélande, à l'Université de Toronto et à l'Université d'Adelaïde, en Australie. Il est coauteur de plusieurs ouvrages et articles sur la faillite et l'insolvabilité.

Dans son travail de recherche, M. Telfer essaiera de déterminer s'il existe des causes communes aux faillites multiples des consommateurs. Il se penchera sur la question de savoir si les dispositions relatives à la consultation obligatoire sont efficaces à la lumière du nombre croissant de faillites répétitives et s'il convient de modifier le programme de consultation. En outre, il évaluera si la nouvelle disposition visant la libération d'office dans le cadre d'une



La présidente du Conseil Guylaine Houle et le professeur Thomas Telfer



deuxième faillite constitue un mécanisme d'intervention efficace et si le Parlement devrait légiférer pour régler le problème des troisièmes et quatrièmes faillites.

### **Bourse de recherche de la FCI**

La nouvelle bourse, d'une valeur maximale de 5 000 \$, vise les projets de recherche plus modestes portant sur des sujets se rapportant à l'insolvabilité.

M. McGregor est actuellement stagiaire auprès du cabinet d'avocats Osler, Hoskin & Harcourt LLP à Toronto. Titulaire d'un baccalauréat spécialisé en arts de l'Université de Calgary, il possède également une maîtrise en administration des affaires et une maîtrise en études internationales de l'Université Yonsei en Corée du Sud. Il a obtenu son doctorat en droit de l'Université de la Colombie-Britannique en 2012.

Dans le cadre de son projet, il étudiera comment les principes directeurs du règlement des recours collectifs s'articulent avec les objectifs et les principes du droit de l'insolvabilité. Le but de son travail est d'établir un cadre de règlement des recours collectifs sous le régime de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies en s'appuyant sur ces principes directeurs ainsi que sur les pratiques exemplaires issues de la jurisprudence. Un tel cadre devrait favoriser l'équité et l'efficacité dans le règlement des recours collectifs en cas de restructuration, de manière à minimiser les coûts et les pertes de temps pour le débiteur, à protéger les créanciers vulnérables et à maximiser les fonds disponibles aux fins de redressement.

La Fondation se réjouit de la qualité des lauréats de cette année.

## LE PROGRAMME 2013 SUR L'INSOLVABILITÉ ET LA RÉORGANISATION COMMERCIALE

**L**e Programme 2013 de l'ACPIR sur l'insolvabilité et la réorganisation commerciale a eu lieu le 28 février dernier à la prestigieuse Chambre de commerce de la région de Toronto. La participation a dépassé les résultats de 2012, avec un total de 153 participants, comparativement à 127 l'année dernière.

Le séminaire a débuté par la prestation de Robert Hougue – économiste senior, du Groupe RBC – qui a présenté un aperçu de la conjoncture économique et des prévisions économiques. Parmi les activités de la matinée, mentionnons un panel sur l'état du droit en matière d'insolvabilité et un autre sur le marché des prêts et ses tendances. Nous avons eu également le plaisir d'accueillir Sean Dunphy, président de Russell Hill Advisory Services Inc., qui a prononcé une allocution aussi divertissante qu'informative intitulée « Transitions : un point de vue personnel sur le milieu de la réorganisation au Canada (ou pourquoi les bons professionnels de l'insolvabilité et de la réorganisation ne sont pas près de passer de mode) ». Les séances de l'après-midi incluaient une simulation de requête intitulée « Des vautours au tribunal », qui a reçu un très bon accueil. Le programme s'est terminé par une discussion sur l'immobilier où l'on s'est penché sur la question de savoir quel serait le prochain secteur paralysé.

Pour la première fois, les membres stagiaires ont bénéficié d'une réduction de 50 % sur les frais

d'inscription. Cette initiative, qui a eu pour effet de doubler leur participation, constitue un pas dans la bonne direction dans la perspective de nos efforts continus pour accroître la participation des jeunes membres aux activités organisées par l'ACPIR.

Jonathan Krieger CPA, CA•CIRP, de Grant Thornton Limited, a présidé de main de maître le Comité du programme commercial. L'agente de liaison avec le conseil était Sharon Hamilton, CPA, CA•CIRP, de Ernst & Young Inc. Nous tenons également à exprimer notre gratitude aux membres suivants du Comité : John F. Barrett, CPA, CA•CIRP, de Ernst & Young Inc.; Lana Bezner, CPA, CA•CIRP, de Duff & Phelps Canada Restructuring Inc.; Hartley Bricks, CPA, CA•CIRP, de Deloitte & Touche Inc.; Richard Harris, FCPA, FCA, CIRP, de KPMG LLP; Alex MacFarlane de Gowling Lafleur Henderson LLP; Ken Pearl, CPA, CA•CIRP, MBA, de BDO Canada Limited; Michelle Pickett, CPA, CA•CIRP, de PricewaterhouseCoopers LLP; Jeffrey Rosenberg, CPA, CA•CIRP, de FTI Consulting Canada ULC et Jennifer Stam, de Gowling Lafleur Henderson LLP.

À surveillez sur le site de l'ACPIR ([www.cairp.ca](http://www.cairp.ca)): nous publierons au cours des prochains mois de l'information sur le Programme 2014 sur l'insolvabilité et la réorganisation commerciale.

# MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Le printemps – saison de renouveau et de recommencement – est dans l'air. Pour beaucoup, printemps est synonyme d'éveil du monde des affaires après l'hiver, éveil riche de possibilités qui semblent éclore partout. Pour l'ACPIR et ses bénévoles, l'hiver qui vient de se terminer a été une saison fort occupée, ressemblant plutôt à celle d'un athlète qui s'entraîne pour être en pleine forme dès la reprise des activités; au lieu d'hiverner, nous n'avons pas ménagé nos efforts depuis l'automne et nous sommes fins prêts à nous mettre à l'œuvre.

Notre association est à un tournant décisif, et un groupe croissant de bénévoles trime dur afin que la vision audacieuse de l'ACPIR se concrétise. De nouvelles idées émergent et des initiatives aussi courageuses qu'importantes reçoivent une infusion de sang nouveau.

De mon point de vue en tant que présidente, ce qui m'impressionne le plus, c'est la façon dont les bénévoles (tant les nouveaux que ceux qui sont là depuis longtemps) sont montés au créneau et ont contribué temps et énergie pour faire en sorte que se réalisent tous les volets de la vision énoncée dans notre plan stratégique. Je tiens à vous remercier tous du fond du cœur, vous les bénévoles et vous les membres du personnel de l'ACPIR, pour votre temps et votre engagement.

**Mise en œuvre du plan stratégique 2010 :** Les cinq groupes de travail mis sur pied dans le cadre du plan stratégique 2012 sont solides et à pied d'œuvre. Alors que je rédigeais cet article, le **groupe de travail chargé des relations avec les médias** négociait l'embauche d'un consultant en médias qui nous aidera à définir notre image et à poursuivre l'objectif d'augmenter la visibilité de l'ACPIR. On vous le présente en page 8 de ce Bulletin.

Le **groupe de travail chargé de la réflexion sur le nom** se penche sur l'historique des noms utilisés pour désigner les syndicats, les professionnels de l'insolvabilité et les processus applicables, examinant également les pratiques dans d'autres juridictions ainsi que sur les termes et les mots associés aux lois sur l'insolvabilité afin de déterminer s'il y a lieu de changer notre titre professionnel et, dans l'affirmative, de suggérer des noms.

Le **groupe de travail du site Web** est en train de définir le contenu et la structure de la ressource en ligne qui deviendra le nouveau site Web de l'ACPIR; pour ce faire, il consulte des membres et des comités, notamment le Comité des nouveaux membres. Je suis d'ailleurs ravie de dire que ce comité a participé activement à la conception de notre site Web.

Ces trois groupes de travail ont été invités à présenter un rapport à l'Assemblée générale annuelle (AGA) qui sera tenue à St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador, en août prochain.

Les **groupes de travail de l'avancement des intérêts de l'insolvabilité des consommateurs et de l'avancement des intérêts de l'insolvabilité commerciale** se sont rencontrés à de nombreuses occasions et s'approchent de leur objectif : préparer et déposer un rapport auprès du Bureau du surintendant des faillites d'ici septembre 2013. Les membres du groupe de travail de l'avancement des intérêts de l'insolvabilité commerciale, en collaboration avec le Comité des pratiques commerciales de l'ACPIR, ont aussi pris contact avec leurs homologues de l'Institut d'insolvabilité du Canada.

**Rencontre des présidents provinciaux :** En février dernier, à la demande de l'ACPIR, les présidents provinciaux se sont rencontrés à Winnipeg. Non seulement ont-ils présenté leurs réalisations individuelles avec l'ACPIR et les autres participants, mais ils ont aussi discuté longuement de la meilleure façon de se regrouper et de maximiser la valeur ajoutée pour tous les membres. À cet égard, et vu la qualité et la quantité des idées et des échanges, la rencontre a été une réussite incontestable. De plus, le mandat d'un comité sur la révision du tarif pour administration sommaire a été confirmé, et le comité prévoit présenter un rapport aux membres de l'ACPIR lors de l'Assemblée générale annuelle (AGA).

Les présidents provinciaux ont discuté du rapport sur la révision du tarif et examiné un rapport sur les débours et les retraits additionnels dans le cadre d'administrations sommaires. Un rapport final doit être déposé auprès du conseil d'administration avant d'être présenté aux membres lors de l'Assemblée générale annuelle (AGA).

Tous les autres comités continuent à travailler avec diligence et à consacrer tous les efforts nécessaires pour que l'ACPIR offre à ses membres la meilleure valeur ajoutée possible. Il est important pour chacun de nous de reconnaître qu'en tant qu'association, nous avons le bonheur de pouvoir compter sur des membres dévoués qui ont à cœur la valeur à long terme de l'ACPIR, de ses membres et de notre profession. Je vous demande de vous joindre à eux et de faire partie d'un comité afin d'améliorer notre profession. Le jeu en vaut la chandelle.

**La Conférence annuelle** de cette année, qui sera tenue à St. John's, promet d'être un autre événement exceptionnel sur les plans professionnel, social et éducatif. La Conférence se déroulera à compter du 15 août et prendra fin le 17 août 2013, avec un banquet de gala. Êtes-vous inscrits?



Guylaine Houle

Guylaine Houle, BCL, FCIRP

# La Conférence annuelle de l'ACPIR

Du 15 au 17 août 2013  
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)



L'Association canadienne des professionnels de l'insolvabilité et de la réorganisation (ACPIR) vous invite à participer à sa **Conférence annuelle 2013**, qui se tiendra à l'hôtel **Sheraton Newfoundland de St John's**, à Terre-Neuve-et-Labrador, du jeudi 15 août au samedi 17 août, 2013.

Les membres de l'ACPIR et les autres professionnels de l'industrie de l'ensemble du pays auront encore une fois une occasion exceptionnelle de se rencontrer, d'échanger et de prendre part à une série de séances de perfectionnement professionnel instructives et stimulantes, données par une équipe d'éminents spécialistes. Des séances en petits groupes dynamiques procureront une tribune supplémentaire pour le réseautage et l'échange d'idées.

Le général Rick Hillier (à la retraite) inaugurera la Conférence d'une allocution inspirante, témoignant d'un leadership exceptionnel, en dépit de nombreux obstacles.

Les activités sociales facultatives prévues au programme vous permettront d'explorer la splendide ville de St. John's et la région environnante. Vous aurez tout le loisir de fouler les deux superbes parcours de golf situés à quelques minutes du centre-ville, soit Glendenning ([www.glendenninggolf.ca](http://www.glendenninggolf.ca)) et The Osprey à Clovelly ([www.clovellygolf.com](http://www.clovellygolf.com)).

Découvrez le vieux St. John's – la plus ancienne colonie d'Amérique du Nord –, y compris la tour Cabot et la célèbre colline Signal. Familiarisez-vous avec les légendes et l'histoire de Dead Man's Pond et visitez la résidence du lieutenant-gouverneur ainsi que la Maison Coloniale. Vous serez conquis par la vue saisissante qu'offre le cap Spear, le point le plus à l'est de l'Amérique du Nord. Profitez-en pour aller voir le phare du 19<sup>e</sup> siècle entièrement restauré ou les

passages souterrains où logeaient les batteries de tir pendant la Seconde Guerre mondiale. Prenez garde aux vagues!

Nous avons prévu à l'intention des enfants plusieurs activités divertissantes qui leur permettront d'apprendre tout en explorant la région – visite de la plage de Middle Cove Beach et du Fluvarium, de la colline Signal et du Géocentre Johnson. Ils pourront également participer à une soirée de jeux ainsi qu'à une soirée cinéma et quilles pendant que leurs parents auront leurs propres activités sociales.

## Transport

L'ACPIR a négocié des tarifs préférentiels avec Air Canada, WestJet et Porter. Pour réserver vos billets d'avion, appelez Lucy au 905.212.2521 et indiquez le code de réservation « CAIRP AC ».

## Hôtel

Pour réserver votre chambre d'hôtel, composez le 1.800.325.3535 ou le 709.758.8453 ou encore envoyez un courriel à [reservations@sheratonhotelnewfoundland.com](mailto:reservations@sheratonhotelnewfoundland.com). N'oubliez pas de mentionner que vous participerez à la Conférence annuelle de l'ACPIR. Il faut réserver avant le 12 juillet 2013.

## Location d'auto

Réservez votre véhicule de location dès que possible! Comme le service est très en demande, assurez-vous de réserver votre véhicule longtemps à l'avance, si vous souhaitez prolonger votre voyage ou visiter d'autres secteurs de Terre-Neuve-et-Labrador. Appelez Lucy au 905.212.2521 pour faire votre réservation et bénéficier des tarifs préférentiels.

# NOUVELLES DES MEMBRES

## NOUVELLES DES MEMBRES

L'ACPIR félicite vivement tous les diplômés du PQC et souhaite la bienvenue à ses nouveaux membres :

Jean-Francois Audet, Fern Auger, Karen Aylward, Andriy Bazelevsky, Amanda Bezner, Gordon Boersma, Mark Borysiak, Jason Campbell, Jamie Cartwright, Mihir Chande, Jean-François Cliche, Maxime Codere, Philippe Côté, Lawrence Crandall, Erez Cukierman, Adam Erlich, James Foran, Louis-Etienne Fortier, Corey Frenkiel, John Fritz, Jean Goguen, Richard Goldhar, Matthew Golding, Pearl Gupta, Howard Hayes, Jeané Herman, Marc-André Houle, Francyne Hunter, Ann Lakeram, Duncan Lau, David Lewis, Jeffrey Lewis, Karen Liberty, Bryan Litvack, Noah Litvack, Angela Lock, Clark Lonergan, Brett Luckin, Heide MacAlister, Robert Macri, Mary Ann Marriott, Mark Marshall, Ian Martin, Steven McLaughlin, Susan Methuen, Caryl Newbery-Mitchell, Paul Moffett, Stephen Moore, Sara Pagels-Morgan, Josh Nevsky, Nicolas Pascal, Pritesh Patel, Linda Paul, Joel Picard, Nicole Polak, Jodi Porepa, James Andrew Robinson, Nicole Sagolili, Ashvin Sharma, Sean Stack, Michelle Statz, Eric St.Pierre, Mathew Stradiotti, Sonya Strand, Shawn Travitsky, Bridget van Wyk, Barbara Visentin, Wayne Weber, Steven Welker, Julie Wildman, Richard Williams, et Dan Woo.

N'oubliez pas que l'Association a besoin de votre contribution et de votre expertise! Elle accueille toujours les bénévoles à bras ouverts! Si vous souhaitez vous impliquer au sein de l'ACPIR, n'hésitez pas à communiquer par courriel avec Julie Mortreux, présidente du Comité des nouveaux membres à [jmortreux@deloitte.ca](mailto:jmortreux@deloitte.ca)

L'Association souhaite également la bienvenue à **Marc Rouleau et Rachel Pollock**, qui ont récemment réintégré le milieu de l'insolvabilité et sont redevenus membres de l'ACPIR.

## Membres à vie

L'ACPIR tient à remercier les nouveaux membres à vie **Keith Caverly, Harold Brief, Antion A. DeVliegere, J. Stephen Allan, John MacNutt, Ralph Peterson, Paul Pope, Stephen Symes et David Towers** pour leur rôle au sein de notre profession et l'héritage qu'ils ont légués à leurs successeurs. L'Association sera heureuse de recevoir leurs commentaires au cours des années à venir.

L'ACPIR tient à remercier tous les membres qui se sont retirés cette année, ainsi que ceux qui ont décidé de rester à l'Association en tant que membres à vie. L'ACPIR apprécie votre contribution et vous invite à vous impliquer en tant que bénévole.

## Petit rappel

La date limite pour déposer votre déclaration annuelle et verser votre cotisation était le 31 mai 2013. Si vous êtes en retard, veuillez communiquer dès que possible avec Evelina Solarska-Rowley, chef des relations avec les membres, à [evelina.rowley@cairp.ca](mailto:evelina.rowley@cairp.ca)

## In Memoriam

L'ACPIR offre ses plus sincères condoléances aux parents et amis des membres suivants, dont la contribution a été grandement appréciée par l'Association et ses membres :

**Albert Crow**, CIRP (retraité), décédé en janvier 2013. Il était membre de l'ACPIR depuis 1983.

**Gilles Savard**, FCIRP (retraité), décédé en mars 2013. Il était membre de l'ACPIR depuis 1989. M. Savard a reçu en 1997 le titre de Fellow en raison de sa contribution exceptionnelle au milieu de l'insolvabilité.

**Roger Burgon**, CIRP (retraité), décédé en avril 2013. Il était membre de l'ACPIR depuis 1979. M. Burgon a déjà été membre du Conseil, notamment en qualité de secrétaire-trésorier, et il a fait sa





marque comme bénévole au sein de nombreux comités et groupes de travail de l'ACPIR.

**Ian Strang**, FCIRP (retraité), décédé en avril 2013. Il était membre de l'ACPIR depuis 1979. M. Strang a reçu en 1996 le titre de Fellow et il a été président du Conseil de l'ACPIR et président d'INSOL.

Vous trouverez sur le site de l'Association à [www.cairp.ca](http://www.cairp.ca), les critères de sélection et formulaires d'application pour tous les Prix, incluant, le Fellowship, le Prix Keith K. Collins et le Prix du Bénévole Exceptionnel. Veuillez noter que les nominations sont ouvertes seulement

du 1er janvier au 30 avril, sauf pour le PBE (Prix du Bénévole Exceptionnel) qui est ouvert toute l'année.

**Si vous souhaitez annoncer votre événement dans le prochain Bulletin du Président, veuillez envoyer tous les détails à [natalie.richard@cairp.ca](mailto:natalie.richard@cairp.ca)**

Dans chaque numéro du **Magazine Rebuilding Success**, nous dressons le portrait de membres de l'ACPIR qui se démarquent dans leur communauté, en tant que bénévoles. Si vous souhaitez proposer quelqu'un, svp envoyez tous les détails à [natalie.richard@cairp.ca](mailto:natalie.richard@cairp.ca)

## NOUVELLES DU PQC

Voici des nouvelles sur les récentes activités et réalisations du Programme de qualification (PQC) de l'Association canadienne des professionnels de l'insolvabilité et de la réorganisation (ACPIR). En octobre 2012, 147 membres stagiaires ont passé le premier examen national sur l'insolvabilité axé sur les compétences (ENIC) du PQC. En novembre, plus de 60 membres chevronnés de l'ACPIR, qui s'étaient portés volontaires pour faire le travail de « correcteurs », se sont réunis à Toronto afin d'évaluer les candidats à l'examen. Comme nous avons apporté des changements importants au mode de correction de cet examen, les correcteurs ont débuté par une journée de formation, qui incluait des exercices de correction. Malgré la lourde charge de travail qui a résulté du nombre exceptionnellement élevé de candidats à l'examen et l'effort exigé par l'adoption de la nouvelle méthode d'évaluation, le passage à l'examen axé sur les compétences a été reçu avec enthousiasme.

Les correcteurs étaient répartis en petits groupes chargés d'évaluer les réponses à un nombre limité de questions. Chacun des groupes avait un chef d'équipe qui connaissait mieux l'examen ou la méthode d'évaluation axée sur les compétences. Ce chef avait pour tâche de surveiller les progrès et les résultats des membres de l'équipe et des candidats. L'ensemble du processus était supervisé par les présidents du Conseil de l'ENIC et le Comité de

supervision des examens, avec l'aide du personnel de l'ACPIR. Tout a été mis en œuvre pour que les réponses des candidats soient évaluées de façon équitable et uniforme. La publication des résultats a été retardée, car un plus grand nombre de révisions de chaque examen a été fait, ce qui a permis d'appliquer les normes de correction de façon plus équitable et plus rigoureuse. Ces mêmes normes ont été appliquées à toutes les demandes d'appel (en français et anglais). Un total de 27 examens ont été révisés, suite à des demandes d'appels.

Les résultats finals de l'ENIC de 2012 sont les suivants: 74 candidats (54%) ont réussi l'examen. Certains candidats ou commanditaires ont déploré le manque de préparation au nouveau mode d'évaluation. En conséquence, nous avons décidé de modifier la prochaine session de formation de l'ENIC afin d'expliquer plus longuement aux candidats comment se préparer à un examen axé sur les compétences. La session durera le même nombre de jours, mais nous prévoyons prolonger la première journée de formation et ajouter des séances en soirée pour traiter des notions supplémentaires.

Le Bureau du surintendant des faillites (BSF) a invité les candidats reçus cette année et ceux qui ont réussi l'examen des années précédentes à participer au jury d'examen oral en mars et avril de cette année. Le BSF, qui travaille en étroite collaboration avec





l'ACPIR, a réitéré son appui à la méthode d'évaluation axée sur les compétences et au processus d'examen administré par l'ACPIR en consacrant beaucoup de temps et d'énergie à la révision de ses processus afin de se concentrer également sur la démonstration des compétences comme moyen d'obtenir l'accréditation de syndic de faillite.

Outre l'ENIC, l'ACPIR a offert deux examens sur les connaissances fondamentales, l'un en septembre 2012 et l'autre en mars 2013. En septembre 2012, 25 des 34 candidats ont réussi l'examen pour un taux de réussite de 74%. En mars 2013, des problèmes techniques ont entravé le déroulement de l'examen. Malgré cela, 27 des 41 candidats ont réussi l'examen pour un taux de réussite de 66%. En raison de ces problèmes, nous avons accordé plus de temps aux candidats pour faire l'examen et nous avons offert à ceux qui n'ont pas réussi de faire un examen de reprise en ligne.

Nous prévoyons accueillir un grand nombre de candidats à l'examen de l'ENIC qui sera tenu cet automne. Le Conseil de l'ENIC prépare avec ardeur le prochain examen qui permettra d'accréditer un nouveau groupe de PAIR.

Les divers comités engagés dans le processus de mise en œuvre du PQC profitent de l'occasion pour inviter les membres à participer à l'évaluation du prochain ENIC afin de vivre une expérience professionnelle très enrichissante. La prochaine évaluation devrait avoir lieu à Toronto du 26 au 30 octobre 2013. En prévision de cette activité, l'ACPIR demande à ses membres qui possèdent **au moins trois ans d'expérience** de réserver du temps à cette fin à leur agenda.

Si vous voulez participer à ce processus, veuillez communiquer avec notre responsable de l'inscription au PQC, Isabelle Gauthier, par téléphone au 416-204 3242, poste 3513, ou par courriel à [Isabelle.gauthier@cairp.ca](mailto:Isabelle.gauthier@cairp.ca).

## L'ACPIR appuie la réglementation des services de règlement de dette en Ontario

Le 4 janvier 2013, le ministère des Services aux consommateurs de l'Ontario annonçait son intention de réglementer les services de règlement de dette afin de protéger les consommateurs des réclamations exagérées et des pratiques abusives. Par cette nouvelle réglementation, le gouvernement propose ce qui suit :

- » interdire aux entreprises de facturer des frais initiaux pour des services de règlement de dette;
- » limiter le montant total des frais facturés aux consommateurs;
- » exiger des contrats clairs et faciles à comprendre;
- » imposer une période de réflexion de dix jours.

Le Ministère a aussi diffusé un projet de règlement afin d'obtenir des commentaires et de la rétroaction du public. Par ailleurs, conjointement avec l'Ontario Association of Insolvency and Restructuring Professionals (OAI RP), l'ACPIR a mis sur pied un groupe de travail afin de présenter un mémoire conjoint au Ministère.

Dans leur mémoire au Ministère, l'ACPIR et l'OAI RP appuient sans réserve l'idée de réglementer les

entreprises de règlement de dette et présentent des recommandations supplémentaires. Par exemple :

- » Étant donné que certains services de règlement de dette ont leur siège social hors de l'Ontario, le règlement envisagé devrait viser toutes les entreprises de règlement de dette qui fournissent des services aux consommateurs dans la province de l'Ontario.
- » La coordination du paiement des frais et les repères donnant lieu à leur paiement devraient être clarifiés afin de prévenir les risques d'abus.
- » Dans le cadre du modèle envisagé de frais à deux niveaux, la réglementation ne devrait prévoir d'office aucune dispense spéciale à aucune entreprise de règlement de dette. Le premier niveau de frais devrait s'appliquer seulement aux entreprises de règlement de dettes reconnues par le Ministère dans le cadre d'un processus d'approbation visant à assurer un même traitement à toutes les entreprises.
- » Les services de règlement de dette devraient être tenus de divulguer aux consommateurs tous les droits et donations, ainsi que toute autre contrepartie qu'ils reçoivent, et tous ces montants devraient





être pris en compte dans l'établissement des droits maximaux.

- » Améliorer les normes de conduite en ce qui concerne la divulgation aux consommateurs des frais, des commissions pour recommandation et des exigences associées à l'autorisation d'exercer.

Le 18 avril 2013, le gouvernement de l'Ontario a effectivement présenté le projet de loi 55 qui propose de réglementer les services de règlement de dette en apportant des modifications à la Loi sur les agences de recouvrement. Les détails demeurent encore inconnus, puisque le texte du règlement n'est pas encore déposé, mais nous suivrons cette question de près.



## L'ACPIR embauche un consultant pour réaliser une campagne de relations avec les médias et de promotion de l'image de marque

**E**n octobre 2012, un groupe de travail chargé des relations avec les médias (le « Comité ») a été mis sur pied afin d'élaborer pour l'ACPIR, une stratégie détaillée de mise à jour de son image de marque. Cette initiative vise à répondre aux préoccupations exprimées par des membres qui estiment que l'ACPIR n'en a pas fait suffisamment, au fil des ans, pour promouvoir la reconnaissance des syndicats parmi le grand public et n'a pas fourni non plus aux membres les outils nécessaires pour communiquer efficacement de leur côté.



George Kinsman, Président du Groupe de travail chargé des relations avec les médias

du « syndic de faillite » et de son travail. L'ACPIR entend se positionner comme l'Association de première ligne, autant pour les médias en quête d'information que les individus qui ont besoin de services en matière d'insolvabilité.

Le Comité a retenu les services de la firme Brown & Cohen Communications & Public Affairs Inc. (Brown & Cohen) pour le conseiller relativement à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une campagne de relations avec les médias et de promotion de l'image de marque. Brown & Cohen travaille depuis

longtemps avec des organisations comme l'ACPIR, et nous sommes enchanté de collaborer avec eux.

Les membres du Comité sont grandement stimulés par le travail à accomplir, à savoir trouver les meilleurs moyens de mettre à jour l'image de marque de l'ACPIR (avec la possibilité d'un changement de nom!) et s'efforcer d'innover au bénéfice de notre association nationale et de l'ensemble de ses membres.

George Kinsman, CA•CIRP/PAIR  
Président – Groupe de travail chargé des relations avec les médias



Au Québec, le Conseil des syndicats de faillite (appelé auparavant Association québécoise des professionnels de la réorganisation et de l'insolvabilité) déploie beaucoup d'énergie depuis quelques années pour positionner son image de marque et, à ce jour, ses efforts semblent avoir été couronnés de succès. Le Comité entend s'inspirer de ce modèle de succès.

La stratégie de mise à jour de l'image de marque de l'ACPIR vise principalement à renforcer au sein du public l'idée que nos membres sont les premiers intervenants dans le domaine de l'insolvabilité et à changer la perception actuelle